

RALLYE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 23 MAI 2018

Compte-rendu

Lors de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire qui s'est réunie le 23 mai 2018 au Centre Etoile Saint-Honoré, 21/25, rue Balzac à Paris 8^{ème} arrondissement, le nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance était de :

- 348 à l'Assemblée générale ordinaire, détenant 33 351 000 actions (soit 65,1% des actions ayant le droit de vote) et représentant 61 513 874 voix ;
- 323 à l'Assemblée générale extraordinaire, détenant 33 341 521 actions (soit 65,08% des actions ayant le droit de vote) et représentant 61 496 797 voix.

Toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été adoptées.

Assemblée générale ordinaire

Les comptes annuels et consolidés de l'exercice 2017 ont été approuvés (*première et deuxième résolutions*) ainsi que l'affectation du résultat (*troisième résolution*) se traduisant par la distribution d'un dividende de 1,00 € par action mis en paiement le 21 juin 2018 (date de détachement : 30 mai 2018).

Les actionnaires pourront opter pour le paiement du dividende en actions du 30 mai 2018 au 12 juin 2018 inclus (*quatrième résolution*).

De même, l'Assemblée générale a approuvé l'affiliation de Monsieur Franck Hattab au régime de prévoyance et de retraite supplémentaire en vigueur pour l'ensemble des cadres de l'entreprise (*cinquième résolution*).

Elle a renouvelé pour une durée d'une année le mandat d'administrateur de Mesdames Catherine Fulconis et Anne Yannic et de Messieurs Philippe Charrier, Jacques Dumas, Jean-Charles Naouri, ainsi que des sociétés Euris, Finatis et Foncière Euris (*sixième à treizième résolutions*).

L'Assemblée générale a en outre renouvelé dans leurs fonctions de censeurs, Messieurs Jean Chodron de Courcel et Christian Paillot, pour une durée d'un an (*quatorzième et quinzième résolutions*).

L'Assemblée générale a également approuvé les éléments de rémunération et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de 2017 à Monsieur Didier Carlier, Directeur général jusqu'au 3 avril 2017, (*seizième résolution*), les éléments de rémunération et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de 2017 à Monsieur Franck Hattab, Directeur général depuis le 4 avril 2017 (*dix-septième résolution*) ainsi que les principes et les critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de la rémunération du Directeur général, au titre de 2018 (*dix-huitième résolution*).

L'Assemblée générale a par ailleurs renouvelé l'autorisation conférée au Conseil d'administration à l'effet d'acquérir des actions de la Société (*dix-neuvième résolution*).

Assemblée générale extraordinaire

Puis, l'Assemblée générale a autorisé la substitution de l'autorisation consentie par l'Assemblée générale du 10 mai 2017 par une nouvelle autorisation d'attribution gratuite d'actions de la Société au bénéfice des salariés du Groupe pour une durée réduite à 26 mois (*vingtième résolution*) et a approuvé le maintien du plafonnement à 1% du capital social de la Société au 10 mai 2017 du nombre d'actions pouvant être attribuées au titre des trente-cinquième et trente-sixième résolutions de l'Assemblée générale du 10 mai 2017 et de la vingtième résolution de la présente Assemblée (*vingt-et-unième résolution*).

Enfin, l'Assemblée générale a conféré tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts, publications ou formalités prescrits par la loi (*vingt-deuxième résolution*).

Résultat des votes

Résolutions de la compétence de l'assemblée générale ordinaire

Résolution	Objet	Pour (en% de droit de vote et en nombre de voix par correspondance)		Contre (en% de droit de vote et en nombre de voix par correspondance)		Abstention (en% de droit de vote et en nombre de voix par correspondance)	
n° 1	Approbation des comptes annuels	99,9961%	61 511 489	0,0039%	2 385		
n° 2	Approbation des comptes consolidés	99,9961%	61 511 489	0,0039%	2 385		
n° 3	Affectation du résultat et fixation du dividende	99,9921%	61 509 024	0,0079%	4 850		
n°4	Paiement du dividende en actions	99,8726%	61 435 526	0,1274%	78 348		
n°5	Convention réglementée : approbation de l'affiliation de Monsieur Franck Hattab au régime de prévoyance et de retraite supplémentaire mis en place au sein du groupe	99,9159%	61 355 511	0,0841%	51 658		
n°6	Renouvellement du mandat de Monsieur Philippe Charrier	99,4339%	61 165 671	0,5661%	348 203		
n° 7	Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Jacques Dumas	99,7138%	61 337 831	0,2862%	176 043		
n° 8	Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Catherine Fulconis	99,4303%	61 163 408	0,5697%	350 466		
n° 9	Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Jean-Charles Naouri	99,5898%	61 261 515	0,4102%	252 359		
n° 10	Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Anne Yannic	99,9920%	61 508 925	0,0080%	4 949		
n° 11	Renouvellement du mandat d'administrateur de la société Euris	99,1619%	60 998 348	0,8381%	515 526		
n° 12	Renouvellement du mandat d'administrateur de la société Finatis	99,7170%	61 339 795	0,2830%	174 079		
n° 13	Renouvellement du mandat d'administrateur de la société Foncière Euris	99,5834%	61 257 611	0,4166%	256 263		
n° 14	Renouvellement de Monsieur Jean Chodron de Courcel en qualité de censeur	97,1032%	59 731 968	2,8968%	1 781 906		
n° 15	Renouvellement de Monsieur Christian Paillot, en qualité de censeur	97,1037%	59 732 267	2,8963%	1 781 607		
n° 16	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués à Monsieur Didier Carlier, Directeur général jusqu'au 3 avril 2017	99,7695%	61 372 061	0,2305%	141 813		
n°17	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués à Monsieur Franck Hattab, Directeur général depuis le 4 avril 2017	97,4595%	59 951 089	2,5405%	1 562 785		
n°18	Approbation des principes et des critères de détermination, de répartition des éléments de la rémunération du Directeur général au titre de l'exercice 2018	97,4275%	59 931 420	2,5725%	1 582 454		
n°19	Autorisation d'achat par la société de ses propres actions	97,6680%	60 079 342	2,3320%	1 434 532		

Résolutions de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

Résolution	Objet	Pour (en% de droit de vote et en nombre de voix par correspondance)		Contre (en% de droit de vote et en nombre de voix par correspondance)		Abstention (en% de droit de vote et en nombre de voix par correspondance)	
n° 20	Autorisation conférée au conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions de la société	97,5973%	60 019 215	2,4027%	1 477 582		
n°21	Limitation à 1% du capital au 10 mai 2017 du nombre d'actions pouvant être attribuées au titre de la 20° résolution ainsi qu'au titre des 35° et 36° résolutions adoptées par l'Assemblée générale du 10 mai 2017	99,9960%	61 494 332	0,0040%	2 465		
n°22	Pouvoirs	100,0000%	61 496 797				

Contact :
Franck HATTAB
+33 (0) 1 44 71 13 73